



## Procès Verbal du Comité Directeur du 5 novembre 2013

**Présents** : PJ Vazel – C. Alcindor - P. Chedeville – P. Celestin - A. Tournier-Lasserve –  
T. Chevot - JM Pegain –JP Lunel – D. Laborde - P. BonnamyS

**Excusés** : D. Eisenstein – A. Mahieu - I. Ruscade – J. Senneville - P. Bocherel – S. Suedile –  
M. Tessier

---

### **Ordre du jour** :

- Etat des groupes : Nombre de licenciés / Situation des entraînements
- Programmation des compétitions hivernales
- Stage de Printemps
- Nuit des Sports de la ville
- Assemblée générale du club
- Questions diverses

### **● Situation de la rentrée** :

A ce jour, le nombre de personnes licenciées ou en cours est de 208 (152 licences éditées, 26 licences à saisir, 30 dossiers encore incomplets) auquel il faut ajouter les groupes de M. Liénard (environ 5 athlètes), P. Girard (environ 4 athlètes) et les extérieurs (10 athlètes). Le nombre de licenciés devrait être identique à la saison précédente.

La liste des licenciés sera transmise à chaque entraîneur pour vérifier l'état administratif de chaque athlète, car il semble que plusieurs sportifs ne soient pas encore en règle de leur licence.

Concernant les athlètes encore non licenciés, les entraîneurs devront rappeler à ces athlètes présents aux entraînements l'obligation et l'intérêt de faire cette démarche auprès de la Secrétaire dans les plus brefs délais. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas assurés dans le cadre des activités (il sera alors nécessaire de refuser l'accès au stade à ces sportifs s'ils n'effectuaient pas les démarches).

La période des mutations est terminée et il y a eu peu de mouvement en ce début de saison (3 mutations entrantes : un éveillé athlète, un minime et une lanceuse sénior, et 1 sortante : un runner : changement de domicile).

### **● Programmation des compétitions hivernales** :

Les différents calendriers de compétitions hivernales sont parus. Ils ont été diffusés par mails par la secrétaire à tous les membres du comité directeur.

Pour les catégories jeunes (jusqu'à minimes inclus), les calendriers de compétitions (cross et salle) ont été remis à chaque athlète à la fin des entraînements. Une feuille de participation à ces compétitions leur a également été remise et devra être retournée à Mme la secrétaire.

Une convocation sera envoyée par mail dans la quinzaine précédant l'épreuve à chaque participant (jusqu'à minimales inclus) stipulant le lieu et les horaires des rendez-vous. Le calendrier départemental et LIFA sera transmis aux catégories supérieures. Les principales compétitions nationales (hivernales et estivales) se dérouleront selon le calendrier suivant :

- France Elite : week-end du 23/02/2014 à Bordeaux.
- France Cadets/Juniors : week-end du 09/03/2014 à Val-de-Reuil.
- Espoirs Nationaux : week-end du 16/03/2014 à Nantes.
- Cross country : week-end du 02/03/2014 au Pontet.
- France Elite : week-end du 13/07/2014 à Reims.
- France Cadets/Juniors : week-end du 20/07/2014 à Valence.
- Espoirs Nationaux : week-end du 29/06/2014 (lieu à définir).

#### **● Stage de Printemps 2014 :**

Plusieurs lieux du stage d'avril 2014 avaient été envisagés : La Pommeraye, Tarnos ou Cognac. Les deux derniers n'ont pas été retenus : hébergement éloigné du restaurant pour Tarnos et pas de retour à nos sollicitations (mails et téléphoniques) pour Cognac.

Seule La Pommeraye reste possible, avec un centre d'hébergement sous forme de bungalows et avec une piste d'athlétisme neuve, une salle avec salle de musculation.

A celui-ci vient s'ajouter deux sites proposés par le prestataire « stadium 360 » :

un site au Portugal à Oeiras (à 15km de Lisbonne) et un site en Espagne à Magaluf (à Majorque). Le site de Magaluf n'est pas retenu, car il n'y a pas d'aire de marteau.

Mme la Présidente reprendra contact avec « stadium 360 » afin d'obtenir de plus amples renseignements sur le site d'Oreias (type d'hébergement, de restauration, conditions d'entraînement, état de la piste et des aires de lancers...) et pour savoir s'il est possible d'envisager des tarifs raisonnables (transport compris) et des prestations équivalentes à celles qui sont proposées à La Pommeraye.

Dans les deux cas, et pour des raisons de disponibilité des infrastructures, le stage se déroulera la première semaine des vacances de printemps, soit du samedi 12/04/2014 au 19/04/2014).

Suite à la relance du site de La Pommeraye (d'autres clubs en attente de la réponse de notre association), le choix définitif doit se faire très rapidement et le nombre prévu de personnes participantes au stage est de 35 personnes.

#### **● Nuit des sports 2013 :**

Pour rappel, la Nuit des sports de la ville de Montgeron se déroulera le vendredi 29 Novembre. Le comité directeur avait proposé Pascal Martinot-Lagarde et Stéphane Suédile pour la cérémonie des récompenses. Ces propositions sont en attente de validation de la ville.

#### **● Assemblée générale du club :**

L'Assemblée générale du club se déroulera le samedi 23 Novembre 2013 à partir de 18h30 à la salle ESM du gymnase Pierre de Coubertin.

Un mail d'information sur cette AG a été envoyé à tous les licenciés pendant les dernières vacances scolaires. Les convocations ont été envoyées ce début de semaine par courrier.

Concernant l'élection de membres du Comité Directeur, il est à noter qu'il y a 2 personnes sortantes (Bocherel et Mahieu), et qu'à ce jour, une candidature est en cours de formalisation. Pour les postes à pourvoir, les candidatures doivent être adressées à Mme la Présidente avant le 20 novembre.

Cette année, 36 athlètes de toutes les catégories auront la joie de se voir remercier et récompenser par le Club pour leurs résultats de la saison dernière (éveil athlé jusqu'aux vétérans).

Le cocktail sera acheté chez Auchan, André Mahieu et Jean Paul Lunel auront la charge d'aller récupérer ces diverses denrées. (JM Pegain reste à disposition pour aider).

La salle devra être aussi installée, le rendez-vous est prévu à 17H00 pour les personnes qui souhaitent participer.

### **● Questions/informations diverses :**

- PJ Vazel informe de la modification du règlement des compétitions :
  - Pour le concours du saut à la perche, les supports des taquets seront modifiés (ils devront être arrondis) et le port de gant(s) sera autorisé.
  - Pour les compétitions de sprint, il y a modification dans le jugement du « faux départ » : à la position « prêt », le corps pourra bouger. Le départ sera sanctionné comme « faux départ » seulement lorsqu'un pied ou une main quittera le sol avant le signal du starter. En cas de réclamation, l'athlète pourra éventuellement demander à courir sous réserve.
- Le 5 octobre dernier s'est déroulé à Marcoussis le regroupement départemental des athlètes BEN/MIN sélectionnés en équipe de l'Essonne pour le match inter-comités. A cette occasion, les athlètes de haut niveau essonnien étaient invités à venir partager leurs expériences. Six athlètes de notre club ont répondu présents pour cet événement (présence uniquement de notre club, aucun autre club essonnien représenté).
- Des dispositions ont été prises par le Comité Départemental d'Athlétisme de l'Essonne pour la présence des juges en compétition départementale, pour la saison 2013-2014 :
  - Il sera demandé un nombre de juges en fonction du nombre d'athlètes engagés pour les compétitions.
  - En cas de manque de jury sur la compétition, envoi d'un courrier d'avertissement.
  - En cas de nouveaux manquements, attribution d'une pénalité financière à hauteur de 25 euros par juge manquant. Sinon paiement de la pénalité financière : pas d'engagements possibles pour la compétition suivante (blocage d'engalog). Si paiement de la pénalité, compétition suivante possible.

Pour notre club, P. Chedeville (également vice-président de la Commission des Officiels Techniques) est en charge du suivi de la disposition de jury du club à chaque compétition. Ce dernier précise que le nombre de jurys du club fournit lors des compétitions est très bon (plus de 100 jurys montgeronnais sur la saison écoulée).

A noter que 3 membres du club se sont inscrits au prochain examen de juge départemental.

**La séance est levée à 22H20**  
**Le prochain Comite directeur aura lieu le Mardi 3 décembre à 20H30**  
**au bureau du club au stade.**